

EXPLICATION DES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN
DOLLAR
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1971-1972
Sommaire

Les postes budgétaires d'un dollar compris dans le budget surnommé ont été groupés dans le document ci-joint d'après leur objet.

A—Les postes budgétaires d'un dollar autorisant le virement d'un portefeuille pour faire face à certains coûts accrus ou à des dépenses supplémentaires à venir (20 postes, y compris 8 postes qui figurent également dans les sections B et C).

B—Les postes budgétaires d'un dollar qui doivent être inscrits dans le Budget en vue de l'approbation de certaines subventions et de certaines contributions (7 postes, y compris les postes 10b des Affaires extérieures et 15b du Secrétariat d'État, qui figurent également dans la section A).

C—Les postes budgétaires d'un dollar qui sont de nature législative (20 postes, y compris 5 postes pour autoriser la radiation de dettes envers la Couronne et 6 postes qui figurent également dans la section A).

Division des prévisions budgétaires,
mars 1972.

SECTION A

LES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR AUTORISANT LE VIREMENT D'UN CRÉDIT À UN AUTRE À L'INTÉRIEUR D'UN PORTEFEUILLE POUR FAIRE FACE À CERTAINS COÛTS ACCRUS OU À DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À VENIR (20 POSTES, Y COMPRIS 8 POSTES QUI FIGURENT ÉGALEMENT DANS LES SECTIONS B ET C)

Énergie, Mines et Ressources

Crédit 1b—Le montant du virement à ce crédit est de \$98,899.

Objet—Ce montant additionnel sera utilisé pour payer:

a) les frais de la réorganisation du Ministère, y compris le recrutement de cadres supérieurs et de personnel de soutien ainsi que d'autres besoins en matière de personnel—\$82,000

b) les frais supplémentaires des services de réparation d'après un inventaire des machines de bureau récemment dressé par le ministère des Approvisionnements et Services—\$17,000

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$98,899)—Les fonds sont disponibles par suite des retards survenus dans le recrutement du personnel et des dépenses moins élevées que prévu en salaire et en frais associés.

Environnement

Crédit 1b—Le montant du virement à ce crédit est de \$914,999.

Objet—Ce montant additionnel sera utilisé pour payer:

a) les frais les experts-conseils et les frais de déplacement du personnel du Ministère chargé de recherches sur l'organisation—\$100,000

b) les frais d'élaboration et d'établissement de systèmes de gestion uniforme dans tout le nouveau ministère. Cette mesure nécessite les services continus d'experts-conseils et la tenue de conférences et de réunions de travail au ministère et dans ses bureaux régionaux—\$150,000

c) les frais de publication de formules et de manuels nouveaux ou révisés, indispensables à la bonne marche du nouveau ministère—\$200,000

d) le personnel contractuel qui assiste les employés permanents faisant partie de groupes de travail et permet de faire face à tout surcroît de travail dans les différents domaines d'activité du ministère—\$175,000

e) le nouveau mobilier—\$170,000

f) les déménagements et les frais connexes—\$120,000

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$914,999)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement de certaines contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause des retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Environnement

Crédit 10b—Le montant du virement à ce crédit est de \$899,999.

Objet—Ce montant supplémentaire doit servir à:

a) l'achat de matériel en remplacement du matériel antérieurement fourni par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (\$300,000) et à l'achat de matériel hydrologique supplémentaire (\$200,000)—\$500,000

b) l'achat de matériel pour le Centre canadien d'étude des eaux intérieures, situé à Burlington (Ontario) (\$110,000), et pour le Pacific Water Quality Laboratory de Westminster (Colombie-Britannique)—\$310,000

c) le réaménagement des laboratoires de Moncton (N.-B.) et de Calgary (Alberta)—\$90,000

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$599,999)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la réalisation de certains projets fédéraux.

—Crédit 15 (\$300,000)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement des contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause de retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Environnement

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,009,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

a) les frais accrus d'examen du poisson à la suite de la découverte de mercure dans les échantillons de poisson d'eau douce et d'eau de mer vendu dans le commerce—\$478,000